



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 février 2022

### RÉUNION DU CONSEIL ACADÉMIQUE DES LANGUES RÉGIONALES

Suite à la publication de la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14 décembre 2021, le conseil académique des langues régionales s'est tenu aujourd'hui au rectorat de Bordeaux pour examiner dans le cadre d'un tour de table les conditions de développement de l'enseignement des langues régionales sur le territoire académique, sur la base de ce nouveau texte réglementaire.

Réuni autour d'Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, ce conseil comprend les directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (DASEN), les représentants de Canopé, la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), des Universités, des associations de parents d'élèves, des organisations syndicales, des collectivités locales et des mouvements associatifs ainsi que les Offices publics de la langue occitane et de la langue basque.

Durant cette réunion, la rectrice a annoncé :

- **l'avancée des travaux conjoints entre la DSDEN des Pyrénées-Atlantiques et l'OPLB pour disposer d'un guide partagé afin d'instruire les nouvelles demandes d'ouverture de sections d'enseignement bilingue par immersion pour les élèves de maternelles**, dans les écoles publiques et les écoles privées sous contrat du réseau catholique, aux prochaines rentrées scolaires ;
- **donner son accord, dans un souci de cohérence territoriale à l'échelle académique, à la possibilité offerte aux candidats des sections bilingues en occitan de composer en langue régionale l'épreuve de mathématiques du diplôme national du brevet.**  
En effet, depuis 2012 dans l'académie, en application d'une dérogation nationale, tous les élèves volontaires des collèges (publics et privés sous contrat) comportant des sections bilingues français/basque peuvent composer en basque lors de l'épreuve de mathématiques du DNB ;
- **donner son accord à titre expérimental en 2022 (avec bilan à l'issue de la session) pour l'épreuve orale en basque du Certificat de Formation Générale (CFG) :** une dizaine de candidats pourront présenter à l'oral en basque et devant un interrogateur bascophone, un dossier portant soit sur l'expérience professionnelle, soit sur l'un des parcours éducatifs suivis.

**CONTACTS PRESSE**  
**Académie de Bordeaux**

**Valérie Courrech**, directrice de la communication : 06 15 56 12 84  
**Pauline Gelis**, chargée de communication : 06 23 00 58 55

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)